



**ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS
DES SOCIÉTAIRES
AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

Rouen, février 2022,

Cher(e) sociétaire,

Vous participez aux décisions de vos mutuelles et, cette année, c'est à votre tour de désigner les délégués des sociétaires qui vous représenteront pendant 3 ans aux Assemblées Générales.

Assureur mutualiste, la **Matmut** ne rémunère ni actionnaire, ni intermédiaire et peut ainsi privilégier exclusivement l'intérêt collectif de ses sociétaires.

En participant à ces élections, vous démontrez qu'il est possible d'entreprendre autrement.

Vous trouverez ci-joint la présentation des candidats et leur profession de foi.

C'est aujourd'hui que vous décidez pour l'avenir de vos mutuelles en votant :

- sur internet avec votre code d'accès et votre mot de passe mentionnés ci-dessous,
- par correspondance avec le bulletin pré-affranchi.

Pour chaque vote, la **Matmut** effectuera un don de 1 € à la Fondation **Matmut** Paul Bennetot, dédiée à la recherche médicale.

Christophe Bourret,
Président du Conseil d'Administration
de **Matmut**

Nicolas Gomart,
Président des Conseils d'Administration
de **Matmut Mutualité** et **Matmut Mutualité Livre III**

Pour voter par internet, rendez-vous sur elections.matmut.fr

EN QUELQUES CLICS, C'EST SIMPLE ET SÉCURISÉ

Date limite de vote
par internet ou
de réception
des bulletins :
31 mars 2022

**Aucune mention
manuscrite ne
doit être ajoutée
sur ce bulletin**

Retrouvez toutes les modalités
de vote papier au verso

BULLETIN DE VOTE

COMMENT VOTER ?

Bon



Mauvais



JE VOTE POUR LA LISTE

JE M'ABSTIENS

